

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Bilan du Conseil d'administration



Crédit photo : MADOC



Crédit photo : MADOC



DU PLAN À L'ACTION

L'année qui vient de se terminer aura marqué un tournant important pour notre organisation syndicale. Dans la foulée de l'adoption de nos nouveaux statuts, le Conseil d'administration a entrepris l'élaboration et la mise en œuvre du tout premier plan d'action triennal 2025-2028 du Syndicat. Plus qu'un simple exercice de planification, ce plan constitue une véritable feuille de route visant à renforcer notre organisation, notre capacité de mobilisation et notre présence dans les milieux, dans un contexte où les attaques envers les services publics et les droits des travailleuses et travailleurs se multiplient.

Le présent rapport annuel rend compte des actions réalisées afin de répondre aux objectifs identifiés dans ce plan triennal. Il témoigne du travail accompli pour soutenir les membres, défendre leurs conditions d'exercice, moderniser nos pratiques syndicales et renforcer nos communications ainsi que notre vie démocratique.

Au-delà des activités quotidiennes liées à l'accompagnement et à la représentation des membres, plusieurs dossiers majeurs ont nécessité des interventions soutenues et des travaux importants. Entre les projets de loi aux dérives de plus en plus centralisatrices, la pénurie persistante, la surcharge de travail, la hausse de la violence dans les milieux et les nombreuses pressions exercées sur le personnel enseignant, notre organisation a dû demeurer vigilante, mobilisée et combative. Plus que jamais, le rôle du Syndicat demeure essentiel pour faire entendre la voix des enseignantes et des enseignants, défendre leurs droits et protéger les valeurs de solidarité, de liberté et de démocratie qui sont au cœur de notre action collective.

En plus des mandats liés aux objectifs des cinq grands axes du plan triennal, le Conseil d'administration (CA) a également été appelé à intervenir dans plusieurs dossiers imprévus ayant nécessité des travaux importants, des suivis soutenus et des interventions rapides tout au long de l'année.

Parmi les dossiers ayant particulièrement mobilisé le CA :

- Les États généraux du syndicalisme
- L'action-mobilisation
- Les nombreux comités d'enquête en lien avec le code d'éthique
- Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (PL 100)
- La Loi n°28 modifiant la loi sur la santé et la sécurité du travail
- Le projet de loi n°3 (Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail)



Crédit photo : MADOC

Manifestation tenue à Québec le 13 mai 2026
– Campagne RÉPARONS L'ÉCOLE PUBLIQUE

DES DOSSIERS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE

Loi n°28

Émanant du projet de loi 101, la Loi n°28 a modifié plusieurs dispositions liées à la santé et sécurité du travail, à l'arbitrage de griefs et aux relations de travail. Bien que présentée comme une modernisation du cadre législatif, elle a suscité de fortes préoccupations syndicales, plusieurs organisations dénonçant des mesures affaiblissant certains mécanismes de protection des travailleuses et travailleurs, particulièrement dans des secteurs majoritairement féminins comme l'éducation. Malgré les critiques et représentations syndicales, la loi a été adoptée en octobre 2025.

Loi n°100

L'adoption de la Loi n° 100 (PL 100) a profondément modifié le régime de négociation dans les secteurs public et parapublic en abolissant le cadre législatif actuel des conventions collectives. Cette réforme entraînera des changements majeurs pour les prochaines négociations, notamment par la disparition des ententes locales après 2028, ouvrant la porte à une standardisation des conditions de travail et mettant potentiellement en péril certains acquis syndicaux. Devant ces changements, les organisations syndicales devront adapter leurs stratégies et renforcer la mobilisation afin de protéger les droits des membres.

ENTRE LOIS ET DROITS

Au cours de l'année, plusieurs projets de loi déposés par le gouvernement ont nécessité une mobilisation importante du Syndicat en raison de leurs impacts potentiels sur les droits des enseignantes et des enseignants, les conditions d'exercice ainsi que certains acquis sociaux touchant particulièrement les droits des femmes. Les projets de loi 100, 3, 101 et 94 ont particulièrement exigé une vigie constante, des analyses rapides et la mise en place de tables de travail afin d'évaluer leurs conséquences sur nos membres et d'élaborer des stratégies d'intervention adaptées.

La rapidité avec laquelle ces projets législatifs ont été déposés et étudiés a forcé les organisations syndicales à réagir dans des délais très courts, souvent devant des changements majeurs touchant la gouvernance, les relations de travail ou encore les droits collectifs. Malgré les nombreuses représentations syndicales et les préoccupations soulevées par différents groupes, la plupart de ces projets de loi ont finalement été adoptés. Ces travaux ont demandé et demande encore aujourd'hui un investissement considérable en temps et en ressources afin d'assurer une compréhension fine des impacts réels sur les milieux de travail, de coordonner les interventions politiques et de défendre les intérêts des membres dans un contexte marqué par une forte centralisation des pouvoirs gouvernementaux.

Considérant les impacts majeurs de certaines de ces lois, le SEO, conjointement avec les autres syndicats affiliés, a également participé au dépôt de pourvois en contrôle judiciaire afin de contester certaines d'entre elles et défendre les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs.

EN BREF

- **5 projets de loi majeurs** dénoncés depuis 2025;
- PL 3, 89, 94, 100 et 101 visés;
- **Impacts** : droits syndicaux, SST, négociation, conditions de travail;
- **Majorité** des projets de loi **adoptés**;
- Certains adoptés **sous bâillon** ou en procédure accélérée;
- Vigie, analyses et interventions syndicales constantes.

ACTION-MOBILISATION

Dans un contexte politique marqué par la multiplication des projets de loi de la CAQ et les attaques répétées envers les droits des travailleuses et travailleurs, le SEO s'est retrouvé au cœur des actions de mobilisation portées par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Bien au-delà d'un contexte de négociation, l'année a été marquée par une présence syndicale soutenue sur le terrain : manifestations contre le PL 89 limitant le droit de grève, interventions publiques contre le PL 3 portant atteinte au droit d'association, mobilisations devant l'Assemblée nationale, participation aux campagnes « Réparons l'école publique » ainsi qu'aux différentes actions intersyndicales contre les politiques d'austérité et les offensives gouvernementales. La mobilisation des membres n'a jamais été aussi présente hors période de négociation, démontrant une volonté claire de défendre non seulement les conditions de travail, mais également les droits fondamentaux, les services publics et les contre-pouvoirs démocratiques.

COUP D'ÉCLAT « RÉPARONS L'ÉCOLE PUBLIQUE »

Dans le cadre de la campagne « Réparons l'école publique », la FAE et ses syndicats affiliés, dont le SEO, ont mené un coup d'éclat à l'Assemblée nationale afin de dénoncer la dégradation des conditions d'enseignement et le sous-financement chronique du réseau public. Cette action visait à rappeler l'urgence d'investir dans l'école publique, de soutenir le personnel enseignant et de répondre concrètement aux enjeux de surcharge, de pénurie et de violence vécus dans les milieux scolaires.

Une délégation d'une trentaine de membres du SEO a pris part à cette mobilisation afin d'unir sa voix à celles des enseignantes et enseignants provenant des autres syndicats affiliés de la FAE. Par leur présence, les membres du SEO ont contribué à faire entendre la réalité vécue dans les milieux scolaires et à démontrer l'importance d'une mobilisation collective forte pour défendre l'école publique et les conditions d'exercice du personnel enseignant.

LES ACTIONS EN CHIFFRES

- Tout près d'une **dizaine d'actions de mobilisation** réalisées en cours d'année;
- Une grande partie menée en **coalition intersyndicale**;
- Près d'une **centaine** de membres du **SEO** au rendez-vous.

Drop de bannières 18 novembre 2025
boulevard des Allumettières - Gatineau



COALITION MAIN ROUGE

Le SEO a également participé à différentes actions de mobilisation menées par la FAE en collaboration avec la Coalition Main rouge afin de dénoncer les offensives gouvernementales et défendre les services publics, les droits sociaux et les droits des travailleuses et travailleurs.

DES MILLIERS DE VOIX RÉUNIES

Le 29 novembre 2025, le SEO a participé au grand rassemblement intersyndical organisé à Montréal avec la FAE et plusieurs organisations syndicales afin de dénoncer les offensives gouvernementales, les atteintes aux droits syndicaux ainsi que les compressions et reculs dans les services publics. Des milliers de travailleuses et travailleurs ont pris part à cette mobilisation visant notamment à s'opposer aux projets de loi limitant les droits collectifs et le droit de grève. Cette importante démonstration de solidarité a témoigné d'une mobilisation exceptionnelle du mouvement syndical, et ce, même à l'extérieur d'un contexte de négociation.

CLIMAT DE SUSPICION

Dans la foulée du dossier Bedford et de l'entrée en vigueur du nouveau code d'éthique, les dossiers disciplinaires, les ententes multidisciplinaires et les comités d'enquête se sont multipliés dans les milieux scolaires, créant un climat de peur et de méfiance dans plusieurs établissements.

Le SEO a dû consacrer d'importantes ressources à l'accompagnement des membres visés par ces procédures, notamment pour la préparation aux enquêtes, aux rencontres multidisciplinaires et aux mesures disciplinaires. Plusieurs dossiers ont nécessité des représentations syndicales importantes, dans un contexte où certaines accusations reposaient sur des fondements fragiles et où les nouvelles règles d'enquête soulèvent des préoccupations quant au respect de l'équité procédurale.

DÉPASSEMENT DU NOMBRE D'ÉLÈVES

Le dossier des dépassements du nombre d'élèves a nécessité plusieurs interventions syndicales cette année, notamment en raison des difficultés à obtenir des données complètes et exactes de certains centres de services scolaires. Malgré ces obstacles, le SEO a identifié plusieurs dépassements importants et négocié des ententes hors cour permettant d'obtenir des gains supérieurs aux années précédentes afin de rappeler aux employeurs l'importance du respect des règles de formation des groupes.

La vigilance des membres a également permis au Syndicat d'intervenir rapidement dans certaines situations, menant notamment à l'ouverture de groupes supplémentaires ou à une réduction de l'ampleur des dépassements.

LES GT PRÉSCO EN CHIFFRES

CSSD :

- 6 personnes participantes
- 4 rencontres

CSSPO :

- 6 personnes participantes
- 2 rencontres

RELATIONS DU TRAVAIL

Au cours de la dernière année, les dossiers de relations du travail ont mobilisé des ressources importantes du SEO et ont couvert un large éventail d'enjeux touchant les conditions de travail et les droits des membres. Les interventions ont notamment porté sur la tenue d'audiences, des enquêtes en matière de harcèlement psychologique ainsi que l'accompagnement des membres dans le cadre des mécanismes internes de règlement à l'amiable (MIRA). Le SEO a également été impliqué dans plusieurs travaux de négociation locale, particulièrement en formation professionnelle et à l'éducation des adultes, de même que dans la vérification des dépassements dans les écoles, des règles de formation des groupes et des tâches. À cela se sont ajoutées la préparation de documentation, les rencontres préparatoires à des audiences ou à des mécanismes de règlement, ainsi que différents travaux liés aux règles budgétaires.

EHDAA : QUAND LES RESSOURCES NE SUIVENT PAS LES BESOINS

L'intégration des élèves HDAA continue de représenter un défi important dans les milieux scolaires, tant en classe régulière qu'en classe spécialisée. Le SEO a accompagné plusieurs membres confrontés à des situations où les besoins importants de certains élèves entraînaient des contraintes excessives sur les conditions d'apprentissage du groupe et sur les conditions d'exercice du personnel enseignant. Dans certains cas, le maintien en classe régulière soulevait également des enjeux liés aux droits des autres élèves à recevoir des services éducatifs adéquats et sécuritaires.

Le Syndicat est intervenu dans plusieurs dossiers afin de faire valoir les mécanismes prévus à la convention collective pour réclamer des services d'appui supplémentaires, une révision du classement de certains élèves ou encore un milieu répondant davantage à leurs besoins. Même en classe spécialisée, plusieurs membres ont dénoncé des conditions inadéquates en raison du manque de ressources, de services insuffisants ou de regroupements ne correspondant pas au profil réel des élèves.

La pénurie de ressources professionnelles, le manque de places en classes spécialisées et l'augmentation des situations complexes ont accentué la pression sur les milieux et multiplié les demandes d'accompagnement syndical. Ces dossiers ont nécessité des interventions soutenues du SEO, particulièrement dans un contexte où les employeurs ont souvent démontré peu d'ouverture malgré les impacts importants vécus sur le terrain.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le dossier de la santé et sécurité du travail a occupé une place importante cette année dans un contexte marqué par la hausse de la violence, des risques psychosociaux et de la surcharge de travail. Le SEO est intervenu dans plusieurs dossiers liés à la violence, aux accidents du travail et aux mécanismes de prévention dans les milieux. Plusieurs rencontres intersyndicales se sont également tenues afin d'élaborer une proposition commune au CSSPO et de présenter un front commun auprès de l'employeur. Le SEO peut aussi compter sur l'engagement des personnes représentantes en santé et sécurité (RSS), dont l'expertise est largement mise à contribution. Enfin, le projet Décollons, présenté à l'APD en 2024-2025, a véritablement pris son envol cette année au CSSPO.

DÉCOLLONS

Décollons résulte d'un projet pilote mené dans le secteur de l'éducation au Québec, en partenariat avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF),

Cette démarche est centrée sur une approche participative au sein des établissements scolaires, laquelle vise à identifier et à mieux comprendre les situations de travail à risque pour la santé mentale qui y sont vécues et à mettre en place des changements concrets pour les résoudre et agir en prévention.

À la suite du dépôt du rapport de recherche, la FAE a entrepris des démarches auprès du CPNCF afin d'avoir accès aux sommes résiduelles disponibles dans le but de poursuivre et d'élargir le déploiement d'initiatives concrètes de prévention et de soutien dans les établissements scolaires.

Après plusieurs rencontres de travail à la Table des responsables en santé mentale de la FAE et d'échanges avec Simon Viviers *Professeur et chercheur principal du projet de recherche* le SEO a entamé des représentations politiques auprès du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO). Des échanges se sont aussi tenus entre le SEO, la FAE et les chercheurs afin d'évaluer les perspectives

Décollons est maintenant en voie de se mettre en place dans les milieux ciblés. Cette initiative de *Démarche collaborative sur l'organisation et la santé au travail* vise à protéger et soutenir la santé mentale du personnel enseignant grâce au développement du pouvoir d'agir collectif sur l'organisation du travail.

LES IMPACTS DE LA LOI n° 28

L'entrée en vigueur de la Loi n° 28 a modifié de façon importante les mécanismes de prévention en santé et sécurité du travail dans le réseau de l'éducation en réduisant certains pouvoirs des comités SST et des représentantes et représentants en santé et sécurité. Ces changements ont nécessité beaucoup de vigilance et de travail de la part du SEO afin d'évaluer leurs impacts concrets dans nos milieux. Dans ce contexte, les syndicats du personnel de soutien scolaire et des professionnels ont accepté de collaborer avec le SEO pour élaborer des mécanismes de fonctionnement et une offre d'entente détaillée. Considérant que ces modifications touchent principalement des milieux à prédominance féminine, la FAE et ses syndicats affiliés, incluant le SEO, ont également entrepris un pourvoi en contrôle judiciaire visant à contester l'article 46 de la Loi n° 28.

Le comité de la condition des femmes du SEO a amorcé cette année des travaux portant sur les impacts des projets de loi sur les femmes. En parallèle, il procède à l'analyse des données de la consultation 2025 sur la violence envers le personnel enseignant sous un angle féministe, en vue de la prochaine ronde de négociation.

DÉCOLLONS EN CHIFFRES

Rencontres SEO-CSSPO-chercheurs

10

Échanges SEO-FAE-chercheurs

5

Nombre d'écoles

3

Visites d'écoles SEO-CSSPO

2

Perspectives 2026-2027

24 établissements

Perspectives 2027-2028

36 établissements

NOUVEAU RÉGIME DE NÉGOCIATION

L'entrée en vigueur du nouveau régime de négociation a entraîné d'importants travaux au sein de la FAE et du SEO afin d'analyser les impacts des changements législatifs sur les prochaines rondes de négociation. Une table de travail a été mise sur pied et plusieurs rencontres se sont tenues afin de mieux comprendre les nouvelles règles imposées par le gouvernement et d'adapter les stratégies syndicales en conséquence.

La FAE a également organisé l'événement « Les jours de la négo », une rencontre de deux jours permettant aux représentants des affiliés de se familiariser avec le nouveau cadre légal et de se préparer concrètement aux enjeux de la prochaine négociation. Bien que plusieurs travaux aient déjà été amorcés, beaucoup de travail demeure à venir afin de préparer adéquatement les structures syndicales et les membres aux changements importants qui découleront de cette réforme.

LA RETRAITE

En collaboration avec l'Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE), des séminaires de préparation à la retraite ont été offerts aux futures personnes enseignantes retraitées. Le SEO contribue en payant les frais liés à ces formations et rembourse la première année de cotisation à l'APRFAE pour les personnes qui adhèrent à cette organisation. De plus, le SEO met à la disposition des membres de l'APRFAE de la section Outaouais une salle pour la tenue d'activités.

Au cours de l'année, des visites d'écoles ont été organisées dans le but d'échanger avec les personnes enseignantes concernant la prise de la retraite et répondre à leurs questions. Des rencontres individuelles ont également eu lieu.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

Lancée en 2025 par les neuf principales organisations syndicales du Québec, la démarche des États généraux du syndicalisme vise à réfléchir collectivement à l'avenir du mouvement syndical dans un contexte de transformations sociales, politiques et économiques importantes. Les travaux portent notamment sur la mobilisation, le rapport de force, la démocratie syndicale, les relations intersyndicales et la place du syndicalisme dans la société.

Au cours de l'année, deux soirées de consultation réunissant des membres du SEO se sont tenues afin d'échanger sur différents enjeux touchant l'avenir du syndicalisme, la mobilisation des membres, le rôle politique des syndicats et l'évolution des relations de travail. Les membres du SEO ont également été invités à assister à une conférence de Thomas Collombat, professeur et chercheur en science sociale à l'Université du Québec en Outaouais, portant sur les défis actuels du mouvement syndical.

Enfin, le SEO figurait parmi les organisations invitées au colloque des États généraux du syndicalisme tenu les 31 mars et 1er avril 2026 à Drummondville, réunissant plus de 500 militantes et militants syndicaux afin de poursuivre la réflexion sur l'avenir du mouvement syndical québécois.

LES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS

LA TÂCHE

Le dossier de la tâche a, encore une fois, nécessité un investissement important en début d'année. Un total de 28 formations ont été offertes et les travaux se poursuivaient toujours au mois de mai, témoignant des difficultés persistantes de compréhension et d'application des nouvelles dispositions. Un gabarit conforme à celles-ci a été conçu et présenté aux trois centres de services scolaires; l'équipe demeure en attente d'un retour quant à son adoption. Par ailleurs, plusieurs erreurs dans les horaires ont été relevées dans certaines écoles et signalées aux centres de services concernés.

Les nombreux défis entourant la tâche au secondaire ont également amené le Conseil d'administration à réfléchir à des moyens permettant de mieux documenter la réalité vécue dans les milieux. C'est dans cette perspective qu'une table de travail composée de personnes enseignantes du secondaire a été mise sur pied afin de recueillir le plus d'informations possible et d'alimenter les réflexions du SEO.

Dans le cadre de ces travaux visant l'élaboration d'une tâche type au secondaire, un groupe composé de neuf enseignantes et enseignants provenant de différentes écoles du territoire du SEO s'est réuni afin d'analyser la réalité quotidienne du personnel enseignant. À la suite de cette rencontre, une personne représentante par centre de services scolaire a poursuivi les travaux et a établi une tâche type commune. Le document final a ensuite été transmis aux trois centres de services scolaires pour diffusion et utilisation éventuelle.

MÉCANISME DE PARTICIPATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

À la suite de nombreuses questions et préoccupations soulevées dans les milieux, une mise à jour du guide portant sur le mécanisme de participation des enseignantes et enseignants a été réalisée. Ce travail visait à clarifier certains éléments d'interprétation, à faciliter la compréhension des mécanismes prévus ainsi qu'à s'assurer que le document reflète adéquatement les dispositions et pratiques actuellement en vigueur.

SASAF

Les enjeux liés aux services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) demeurent importants dans les trois centres de services scolaires. Chaque employeur applique actuellement son propre mécanisme, lesquels comportent encore plusieurs lacunes. Dans ce contexte, les représentations politiques et les interventions du SEO se poursuivent afin de revendiquer des pratiques plus cohérentes et mieux adaptées à la réalité des milieux.

Pour l'année 2025-2026, une nouvelle approche a été adoptée : plutôt que de maintenir trois comités distincts, un seul comité regroupant neuf membres issus des trois centres de services scolaires a été formé. Les échanges ont été particulièrement riches et constructifs. Au cours des trois rencontres tenues cette année, les membres ont travaillé à l'élaboration d'un guide pratique destiné au personnel enseignant. De plus, une formation a été offerte en janvier dans chacun des centres de services scolaires par Mme Josée Roy de la FAE.

NORMES ET MODALITÉS

Les normes et modalités d'évaluation, prévues par la Loi sur l'instruction publique, demeurent méconnues dans plusieurs milieux. Une confusion persiste souvent entre ce mécanisme et la première communication aux parents, et le document est fréquemment difficile à trouver dans les établissements malgré les obligations légales. Devant ces constats, le comité pédagogique, composé de huit membres, a consacré une part importante de ses travaux à ce dossier cette année. Réuni à trois reprises, le comité a travaillé à la production d'un guide pratique destiné au personnel enseignant afin de soutenir l'élaboration des normes et modalités dans le respect de l'autonomie professionnelle.

LES REGROUPEMENTS

COMITÉ DES ÉLECTIONS

Le Comité des élections s'est réuni à deux reprises afin de préparer l'élection partielle visant à pourvoir deux postes au Comité exécutif. Puisque seulement deux candidatures ont été reçues, les personnes candidates ont été élues par acclamation. Les travaux débiteront également dans les prochaines semaines afin de pourvoir les postes au Conseil d'administration qui deviendront vacants à compter du 1er juillet.

COMITÉ DES FINANCES

En plus des responsabilités qui lui sont attribuées annuellement, le Comité des finances a été appelé à se pencher sur la révision de certaines politiques financières du SEO. Le comité a également été informé des impacts du projet de loi 3, et d'autres travaux importants l'attendent au cours de la prochaine année.

COMITÉ DES STATUTS ET DES RÈGLEMENTS

Dans la foulée des travaux amorcés en 2024-2025 à la suite de l'adoption des nouveaux statuts, le Comité des statuts et des règlements s'est réuni afin d'analyser les modifications apportées au Règlement sur les élections et le référendum par le Conseil d'administration. L'année 2026-2027 s'annonce particulièrement chargée pour ce comité, alors que plusieurs amendements aux statuts sont prévus afin de corriger certaines incohérences et que différents règlements, en cours de rédaction, devront être analysés avant leur adoption.



NOS COMITÉS SYNDICAUX

En 2025-2026, les comités syndicaux suivants ont été formés :

- Action-mobilisation
- Condition des femmes
- Santé et sécurité
- SASAF
- Vie pédagogique

En plus des comités statutaires et syndicaux, plusieurs membres ont été sollicités cette année afin de participer à différents groupes et tables de travail du SEO. Le Syndicat a également fait appel à l'expertise de ses membres pour siéger à divers groupes de travail de la FAE. Par ailleurs, des membres du SEO ont pris part à l'ensemble des réseaux de la Fédération et certains ont aussi été élus au sein de différents comités de la FAE, contribuant ainsi au rayonnement et à la représentation du SEO sur la scène fédérative.

NOS REGROUPEMENTS EN CHIFFRES

Nombre de regroupements

27

Nombre de rencontres

49

Nombre de participants

123

LES INSTANCES LOCALES EN CHIFFRES

NOMBRE DE RÉUNIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2

- 1 réunion extraordinaire
- 1 réunion ordinaire

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DE NÉGOCIATION

2

- 1 CSSD
- 1 CSSPO

ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

10

LES INSTANCES NATIONALES EN CHIFFRES

NOMBRE DE RÉUNIONS

CONSEIL FÉDÉRATIF

8

21 jours

CONSEIL FÉDÉRATIF DE NÉGOCIATION

4

3,5 jours

CONSEIL DE NÉGOCIATION

1

1 jour

LE SEO ÉTAIT AUSSI PRÉSENT DANS LES ÉVÉNEMENTS DE LA FAE :

- Camp d'éducation syndicale
- Les journées de la négociation nationale
- Réseau des personnes alliées
- Réseau des femmes
- Réseau SST
- Réseau sociopolitique



Camp d'éducation syndicale 17 octobre 2025
Château Bromont - Bromont

AUTRES DOSSIERS

L'année 2025-2026 a marqué une étape importante dans la modernisation des communications du SEO. Afin d'améliorer la circulation de l'information et de renforcer les liens avec les milieux, le Syndicat a lancé **AZIMUT**, une nouvelle infolettre destinée aux personnes déléguées syndicales.

Des travaux ont également été amorcés pour relancer le **Syn'Chronique** dans une formule renouvelée et mieux adaptée aux réalités actuelles des membres. Le SEO a aussi procédé à la mise à jour complète de son site web ainsi qu'au déploiement de sa nouvelle identité visuelle afin d'offrir une plateforme plus moderne, accessible et cohérente avec l'image du Syndicat.

Enfin, le SEO a considérablement accru sa présence sur les réseaux sociaux au cours de la dernière année, permettant de rejoindre davantage de membres et de participer plus activement aux débats entourant l'éducation, les conditions de travail et la défense de l'école publique.

EN CONCLUSION

L'année 2025-2026 a été marquée par d'importants bouleversements sur les plans politique, législatif et syndical. Les offensives gouvernementales, les changements au cadre légal ainsi que les tensions dans les milieux ont démontré l'importance de maintenir une vigilance constante, une forte mobilisation et une action syndicale structurée.

Dans ce contexte, les travaux réalisés en mobilisation, en formation et en développement organisationnel ont permis de consolider les bases du travail syndical pour les défis à venir. La participation des membres et l'engagement des instances demeurent essentiels afin de défendre les conditions d'exercice, les droits des travailleuses et travailleurs ainsi que l'école publique.

L'année qui s'amorce sera déterminante puisqu'elle marquera le début du processus de la prochaine ronde de négociation auprès des membres. Plus que jamais, la solidarité et l'engagement collectif demeurent au cœur de notre force syndicale.

NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Cette année a été plus calme sur le plan médiatique si on la compare à la période de la négociation 2023 et aux mois qui ont suivi. Toutefois, les différentes entrevues accordées par la porte-parole du SEO ont permis de maintenir à l'avant-plan plusieurs enjeux importants touchant les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions d'exercice du personnel enseignant. La question de la violence vécue par les enseignantes et enseignants a notamment été soulevée chaque fois que l'occasion s'est présentée, contribuant à sensibiliser le public à cette réalité grandissante dans les milieux scolaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nathalie Gauthier
Présidente



Nathalie Séguin
Vice-présidente à la vie professionnelle



Marie-Chantal Duchaussoy
1^{re} vice-présidente aux relations de travail



Claude Tardif
2^e vice-président aux relations de travail



Patrick Pelletier
Vice-président au secrétariat et à la trésorerie



Sylvain Dupuis
Administrateur - CSSD



Dominyk Huneault-Martineau
Administrateur - CSSPO



Catherine Labrie
Administratrice - CSSPO



Nicolas Tremblay
Administrateur - CSSCV



Virginie Trudel
Administratrice - CSSD



France Turcotte
Administratrice - CSSCV